	Présidence:
Groupe "Les Verts"	Renens CARREFOUR D'IDÉES
Groupe Socialiste	MUNICIPALITÉ
	MONICIPALITE
	PREAVIS N° 51-2019
	AU CONSEIL COMMUNAL
Groupe PLR	
	Réponse au postulat de M. Michele Scala intitulé « Adhésion de la Ville de Renens au réseau francophone des villes-amies des aînés » du 1 ^{er} février 2018
Groupe "Fourmi Rouge"	
	Date proposée pour la séance de la Commission:
	Lundi 8 juillet 2019, à 18h30, Salle de conférences du Service Enfance-Cohésion sociale, rue de Lausanne 25
Groupe UDC	Sociale, fue de Lausainie 25

17 juin 2019

PREAVIS Nº 51-2019

Réponse au postulat de M. Michele Scala intitulé « Adhésion de la Ville de Renens au réseau francophone des villes-amies des aînés » du $1^{\rm er}$ février 2018

Table des matières

1	Préambule
2	Le Réseau Suisse des villes-amies des aînés2
	Commission SENIOR de Lausanne Région
	La politique senior de la Ville de Renens3
	Adhésion au Réseau Suisse des villes-amies des aînés4
	Incidences financières
	Conclusion de la Municipalité
-	

AU CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

1 Préambule

Le 1^{er} février 2018, M. Michele Scala déposait un postulat proposant que la Ville de Renens adhère au « réseau francophone des villes-amies des aînés ». Lors de la séance de commission, il a été proposé de modifier la proposition, dans le sens d'une adhésion à un réseau national. Le postulant a accepté cette suggestion, reconnaissant que la proximité du réseau (en Suisse) est de nature à favoriser une participation plus active, et ainsi des échanges plus accessibles. L'objet à étudier est donc celui d'une adhésion au Réseau Suisse des villes-amies des aînés¹.

Le Service Enfance-Cohésion sociale a pris des contacts avec ce réseau et a participé à une demijournée de sensibilisation à cette thématique qui a eu lieu à Berne, le 21 septembre 2018. Le postulant a été invité à y participer avec le chef du service précité. Plusieurs présentations suivies d'échanges entre les participant.e.s ont eu lieu:

- « Vieillir dans le quartier », un projet participatif de quartier de la Ville de Frauenfeld;
- « Découvrir bouger rencontrer promenades pour personnes âgées dans le quartier » présentation du projet de la Ville de Lucerne;
- « Penser la vieillesse au fil des générations: du retrait au bien vieillir » présentation de la déléguée aux personnes âgées et à la promotion de la santé de la Ville de Neuchâtel;
- « Information sur le réseau et conclusion » par le Président du réseau, M. Simon Stocker, conseiller municipal de la Ville de Schaffhouse.

2 Le Réseau Suisse des villes—amies des aînés

Le Réseau Suisse des villes-amies des aînés a été fondé en 2012, sur l'initiative de la Ville de Berne. Il s'agit en réalité d'une commission de l'Union des Villes Suisses (UVS), à laquelle adhère la Ville de Renens. Les buts de cette commission sont les suivants:

La commission soutient la diffusion du concept de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour des villes-amies des aînés. En font partie l'aménagement adapté aux aînés du milieu urbain ainsi que l'information et l'intégration de la population âgée dans les Villes suisses. Elle contribue à la diffusion d'une image positive des personnes âgées.

Ce but doit être atteint en collaboration avec l'Union des Villes Suisses par les moyens suivants:

- échanges d'expérience et de savoir entre les villes;
- soutien des villes membres;

¹ Adresse du site internet du Réseau Suisse des villes-amies des ainés : https://altersfreundlich.net/

- activités conjointes de sensibilisation à des thèmes pertinents sur l'âge et la population vieillissante;
- conduite commune de projets pilotes;
- travail de fond et transfert de savoirs;
- tenue de réunions;
- renforcement de la politique de la vieillesse des villes participantes;
- élaboration de principes pour l'Union des Villes Suisses en vue de la représentation des préoccupations des villes auprès des autorités fédérales et cantonales.

La commission s'appuie sur les directives et les champs d'action de l'OMS pour les villes-amies des aînés.

La cotisation annuelle au Réseau Suisse des villes-amies des ainés est de CHF 2'000.-. L'adhésion représente également un investissement en temps (participations aux rencontres, deux à trois par année), mise à jour de la présentation des prestations aînés de la Commune qui figurera sur le site de la commission, organisation d'événements périphériques en lien avec cette adhésion: développement d'activités, organisation d'une journée nationale pour le réseau, informations diverses, etc.

3 Commission SENIOR de Lausanne Région

La conseillère municipale en charge du Service Enfance–Cohésion sociale est membre de la commission SENIOR de Lausanne Région². Dans ce cadre, elle a participé à la réalisation d'une analyse des politiques locales destinées aux seniors. Cette analyse, réalisée au sein de 27 communes du Canton de Vaud membres de Lausanne Région, permet de poser un regard sur l'organisation des politiques seniors et ainsi de mieux orienter les actions à mener. Elle a également donné lieu à une journée de présentation et d'étude qui s'est tenue à Pully le 20 mars 2019. A noter que plusieurs personnes actives au sein du tissu associatif renanais et du Conseil communal étaient présentes à cette journée, démontrant leur implication.

Cette étude a permis d'avoir une vision globale de la « politique aînés » de plusieurs communes. Concernant les différentes responsabilités politiques, la Confédération et le Canton se chargent des assurances sociales et des aspects liés à la santé, mais ce sont généralement les communes qui organisent la vie quotidienne des seniors. Avec pour résultat des prestations très diversifiées, reposant sur diverses associations ou entités mais également, une répartition très inégale de ces prestations, selon les communes.

4 La politique senior de la Ville de Renens

A Renens, il ressort de cette analyse que les prestations aînés se déploient de manière active, et cela en l'absence d'un délégué spécifique à ces questions. Les éléments suivants sont relevés dans cette étude: les aînés apparaissent dans le programme de législature, montrant une prise en compte de cette partie importante de la population (14,4%)³. La politique est construite en s'appuyant sur un réseau associatif très actif, coordonné par la Commune depuis une dizaine d'années. Cette coordination s'appelle « le réseau des partenaires aînés de Renens ». Ce réseau est convoqué deux fois par année et sert de plateforme d'échanges, d'informations et de discussions de fond sur des sujets touchant aux aînés. Parmi les documents formalisés, il est fait mention également des activités en relation avec les ainés dans le rapport de gestion, ainsi qu'au travers de

² https://www.lausanneregion.ch/seniors-intergenerations/les-seniors/la-commission-seniors/

³ Statistique Vaud 2018, 65 ans et +

flyers d'informations (notamment les transports). La Commune organise, une année sur deux, une conférence pour préparer la retraite, et l'autre année, une conférence pour l'accueil des nouveaux retraités. La Commune collabore également avec Unisanté⁴, pour un programme visant à favoriser les activités physiques des retraités et leur santé en général (« Pas de retraite pour ma santé »). Un groupe intergénérationnel a également été créé en collaboration avec la délégation jeunesse. Des projets tels que les repas communautaires proposés dans le Centre de rencontre et d'animation (CRA), et un contrat de quartier intercommunal apparaissent comme des espaces très favorables aux aînés, car proches de leur lieu de vie et leur permettant d'y retrouver des connaissances et d'en faire de nouvelles. Ils s'y sentent utiles, moins seuls, tout en étant en contact avec une population variée. Ces espaces permettent également une implication simple, accessible. En outre, la Ville propose des « bons repas »⁵ (utilisables dans les restaurants, et qui présentent l'avantage de favoriser les liens sociaux et de diversifier la nourriture, augmentant ainsi les chances d'un meilleur équilibre alimentaire) et des « bons de transport ».

Un groupe actif sur les questions de mobilité réduite s'est également formé à l'instigation de quelques personnes concernées par cette question, groupe qui travaille directement avec les collaborateurs et collaboratrices du Centre Technique Communal sur les aménagements urbains. D'autres prestations sociales ou en lien avec le logement existent, indirectement liées au Service Enfance-Cohésion sociale, mais dont la liste exhaustive sortirait quelque peu de l'objet de ce préavis.

Il faut relever l'importance des prestations destinées aux aînés, basées sur l'implication de diverses associations et institutions présentes à Renens. Les principales associations actives sur notre territoire sont l'AVIVO et le Club des aînés Rayons de Soleil. On notera également la participation d'un centre d'accueil temporaire (CAT), des centres médico-sociaux (CMS) et d'un établissement médico-social (EMS) au sein du réseau communal. La collaboration entre les membres du réseau est bonne et permet à l'occasion un ajustement des prestations, de même que des échanges très riches. Le Service ECS est aussi en contact avec d'autres associations telles que Pro Senectute, le Mouvement des Aînés (MdA) et Connaissance 3 (l'université des seniors), qui proposent également des activités aux ainés de Renens.

5 Adhésion au Réseau Suisse des villes-amies des aînés

Participer au Réseau Suisse des villes-amies des aînés renforcera la « politique ainés » de la Ville de Renens, notamment pour les aspects suivants:

- favoriser les échanges et promouvoir de bonnes pratiques et idées;
- offrir un espace de réflexivité pour la Commune;
- promouvoir les activités seniors de la Commune et favoriser le rayonnement de la Ville;
- représenter des préoccupations locales à une échelle nationale (auprès des autorités fédérales notamment), par le biais de l'Union des Villes Suisses.

L'adhésion au réseau implique un minimum de moyens supplémentaires, qu'ils soient financiers, techniques et/ou humains. Il faut ainsi compter sur les engagements suivants:

• La cotisation annuelle au réseau est fixée à CHF 2'000.-, à laquelle il faut ajouter divers frais relevant de la participation aux séances du réseau, tels que frais de transport, repas et autres divers pour un montant qui ne devrait néanmoins pas excéder CHF 500.- par année.

⁴ Unisanté - Département universitaire de médecine et santé communautaires – CHUV https://www.chuv.ch/fr/dumsc/dumsc-home/unisante/

⁵ Bons repas accessibles uniquement aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI

- Les villes peuvent être, à un moment donné, sollicitées pour organiser une journée de réflexion. S'il n'existe pas d'obligation formelle, cette éventualité fait partie d'un engagement de la ville. Cela engendre notammentla mise à disposition de locaux, et possiblement d'offrir un apéritif, voire un repas aux délégués.
- Pour valoriser les réflexions issues du réseau et afin qu'elles ne restent pas simplement à l'étape d'idées, il faut partir du principe qu'elles déboucheront sur des actions concrètes de mise en œuvre à Renens. Selon les projets, des moyens supplémentaires devront être mis à disposition pour les réaliser. En fonction de leur dimension, ils seront prévus dans le budget annuel communal ou pourront faire l'objet d'un préavis.

Quelle que soit l'implication de Renens au sein du réseau, celui-ci mobilisera quelques journées de travail chaque année pour notre personnel. La participation du Service consistera, dans un premier temps, à jouer le rôle de courroie de transmission entre les autres villes participantes au réseau et les partenaires aînés de la Ville.

Dans l'optique de poursuivre le partenariat construit avec le tissu associatif renanais, proposition est faite de participer à ce réseau avec un.e membre des partenaires aînés de la Commune. Cela permet de nourrir les échanges et d'en porter conjointement les bénéfices. Plusieurs personnes se sont montrées intéressées. Cela implique que les participant.e.s prennent un engagement à restituer le contenu des journées lors de la prochaine séance des partenaires aînés. Le règlement de la commission est toutefois assez clair sur la qualité de membre (la représentation d'une ville doit être confiée à une personne qui, par sa fonction, s'occupe des thèmes de la vieillesse et de la société vieillissante et qui dispose des compétences de décision au niveau de la direction d'un office, d'un service administratif ou d'un service spécialisé). Dans ces conditions, et selon l'organisation du Service Enfance-Cohésion sociale, le représentant de la Ville de Renens ne peut être que la conseillère municipale ou le chef de service. Bien qu'il soit envisagé un certain tournus, il faudra néanmoins veiller à assurer une continuité des relations avec le « Réseau Suisse des villes-amies des aînés ».

6 Incidences financières

Tel que décrit au chapitre 5, l'adhésion au Réseau Suisse des villes-amies des aînés impliquera quelques dépenses annuelles, à savoir une cotisation annuelle et divers frais (transport, repas) pour un montant total estimé à CHF 2'500.-. Ces différentes dépenses seront imputées dès 2019 dans les différentes charges par nature de la section 7200 « Aînés ».

7 Conclusion de la Municipalité

La Ville de Renens peut compter sur le dynamisme de son réseau associatif pour développer un réseau local fort et mettre en lumière les différentes activités développées pour les aînés sur notre territoire. Ce réseau permet également de faire apparaître des besoins, d'identifier de nouveaux partenaires et d'envisager des perspectives pour faire face à la situation des aînés. En outre, la Ville de Renens propose plusieurs prestations qui rencontrent un grand succès.

En adhérant à un réseau national, la Ville de Renens répond à un double objectif: d'une part, bénéficier des idées et de l'expérience d'autres villes tout en partageant la sienne. D'autre part, elle permet aux membres des associations partenaires de participer pleinement à ces échanges, et à en faire un retour aux personnes intéressées au sein du réseau de Renens.

La Municipalité	se réjouit	dès lors	de voir	son réseau	s'élargir,	en	adhérant	au Ré	seau	Suisse	des
villes-amies des	s aînés.										

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis N° 51-2019 de la Municipalité du 17 juin 2019,

Ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

PREND ACTE du rapport sur la politique des ainés de la Ville de Renens en relation avec l'adhésion de la Ville de Renens au Réseau Suisse des villes-amies des aînés.

ACCEPTE les charges supplémentaires au budget 2019 inhérentes au présent préavis telles que mentionnées au chapitre 6 des incidences financières.

PREND ACTE que soient portées aux budgets 2020 et suivants les charges d'exploitations pérennes inhérentes au présent préavis telles que mentionnées au chapitre 6 des incidences financières.

DECIDE d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Michele Scala intitulé --- « Adhésion de la Ville de Renens au réseau francophone des villes-amies des aînés » du 1^{er} février 2018.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 17 juin 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

Jean-François Clémen

Secrétaire municipal:

Michel Veyre

Membre de la Municipalité concerné: Mme Karine Clerc